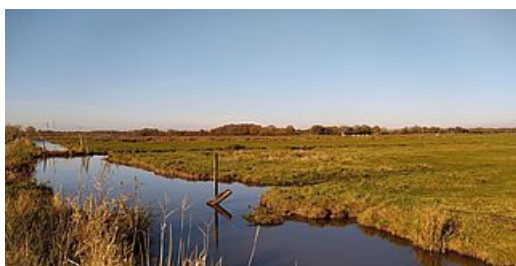


Les marais



Le marais de l'étier du SYL est un espace de 495 ha : 380 ha sur la commune de Lavau sur Loire, 83 ha sur la commune de Bouée, et 32 ha sur la commune de Savenay. Ce marais est partagé entre 272 propriétaires. L'étier du SYL, canal exutoire d'une longueur de 6,8 km, canalise le marais, du bas de Savenay au lieu dit "La digue du Chesnay" jusqu'à l'écluse du port de Lavau sur Loire. Il finit ensuite son chemin dans La Loire sur une longueur de 2 km.

Le marais de l'étier du SYL est un espace naturel né de la dépression qui a subsisté entre la Loire et le Sillon de Bretagne. L'espace que nous connaissons aujourd'hui a été remodelé par la main de l'homme qui a entrepris l'assèchement de ces marais au 18^{ème} siècle pour la mise en valeur des terres. Le compromis entre la conservation d'un espace naturel et l'exploitation des prairies donne à cet endroit un grand intérêt écologique. Il y subsiste une faune et une flore typiques qui retiennent l'attention. Les chemins de randonnée qui empruntent les anciennes digues attestent de l'intérêt de ce poumon vert entre Loire et Sillon.

C'est aussi une collecte importante des eaux de pluie du bassin versant Ouest et Sud-ouest du Sillon de Bretagne. Il en résulte souvent son recouvrement pendant les mois d'hiver. Mais le début de l'été le voit se garnir de nombreux rouleaux de foin d'abord et ensuite d'innombrables troupeaux de bovins. C'est là que l'intérêt économique du marais complète son intérêt écologique.

L'étier du SYL et les écluses qui jalonnent son parcours jouent un rôle de régulateur de niveau nécessaire aux divers enjeux du milieu. Pour synchroniser tous ces enjeux il s'est constitué un syndicat du marais du SYL composé de propriétaires, souvent exploitants qui assure l'entretien courant et conserve l'intégralité de la gestion du réseau. Pour ce faire, il a créé un poste d'éclusier.

Remerciements à Messieurs Moiret, Picaud et Queneau pour leur précieuse collaboration.